



ROTARY Clubs d'AUBAGNE et GEMENOS SAINTE - BAUME

Le 10 septembre 2018

Règlement compétition Trophée Golf Rotary du 21 octobre 2018.

Participation : Green Fee + droit de jeu de 15 euros (droit de jeux entièrement reversé au Rotary). NB : Le green fee est de 73 euros (59 euros pour les golfeurs licenciés Paca ou conditions habituelles pour les membres de la Sainte Baume concernant les green fee)

Les rotariens des 4 clubs organisateurs peuvent jouer, mais ils seront hors-concours et ne pourront donc pas être récompensés (ainsi que leur équipier)

Scramble à 2 en stableford, départs en Shotgun à 9h (16h : remise des prix + cocktail)

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés d'une fédération, certificat médical obligatoire.

Tous les index de 36.5 à 53.5 sont ramenés à 36.

Handicap de jeu de l'équipe: somme de 35 % du plus bas HCP + 15 % du plus haut HCP (calcul du HCP par rapport à votre index : <http://web.ffgolf.org/slope/>)

Boules de départ: jaunes pour les hommes et rouges pour les dames

Les télémètres et les GPS sont autorisés.

Sur le terrain : règles du Golf FFG et règles locales en application.

Classement et lots :

2 premières équipes en net, 2 premières équipes en brut.

Nombreuses équipes au tirage au sort des cartes de score.

La présence d'au moins un des 2 joueurs de l'équipe est indispensable lors de la remise des prix, sinon, le prix sera remis en jeux.

Trou n° 9 : concours de drive Hommes + concours de drive Dames

Trou N° 4 : concours de précision Hommes, + concours de précision Dames

En cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 3, 6 ou 9 derniers trous.

Si l'égalité existe toujours, le départage se fera trou par trou en remontant.

En cas de litige, la décision du commissaire de jeu prévaudra.

Inscription pour la compétition au Golf de Nans-les-Pins au 04.94.78.60.12

Scramble à deux, shotgun à 9h précise

Tournois golfs 201, 2013 et 2015 sur www.rotary-aubagne.fr

Contacts : JC MOERENHOUT 06 88 06 81 29, Henri CORMIER 06 73 81 01 62